



Saint-Rémy-de-Provence, le 21 juillet 2020

**Le Maire de Saint-Rémy de Provence**  
Président de la Communauté de communes  
Vallée des Baux-Alpilles

A

**Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer**  
16 rue Antoine Zattara  
13332 Marseille cedex 3

**Service Agriculture et Forêt**  
**Unité défrichement**  
**Dossier suivi par Mme SONNET**

**Service Environnement**  
HC/SB/MV n°ENV-31

**Objet** : Projet de défrichement – Domaine des Terres Blanches

Madame, Monsieur

Vous m'avez fait parvenir pour avis un dossier relatif à une demande d'autorisation de défrichement déposée par la SCEA Domaine de Terres Blanches. Celui-ci concerne 46 500 m<sup>2</sup> sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence.

Dans le cadre de cette demande, j'ai pris connaissance des éléments du dossier administratif et de l'étude d'impact que vous nous avez fait parvenir par courrier ; ainsi que de l'avis rendu par le Parc Naturel Régional des Alpilles le 8 avril 2020.

Au vu de ces éléments, je vous fais part de mon avis défavorable sur ce projet de défrichement.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à la présente et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,  
**Hervé CHERUBINI**



Pour le Maire,  
le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Yves FAVERJON